

La caporalisation de l'inspection du travail, ça suffit !

On ne le dira jamais assez, les réformes successives de la structure du Ministère du travail ces dix dernières années ont été catastrophiques : suppression massive des effectifs de contrôle et de secrétariat, explosion des collectifs de travail, saccage des missions et perte général de sens, retour d'une politique du chiffre criminelle, cycle de menace-violence-sanction de l'encadrement à l'encontre des agent-es etc.

Alors que les lois antisociales de ces dernières années (Loi Travail El Khomri, Ordonnances Macron etc.) ont rendu encore un plus difficile la vie au travail des salarié-es, augmentant en retour les saisines légitimes des services de l'inspection du travail, notre direction ne cesse de produire des instructions aux agent-es, dont le but réel est d'accélérer notre déconnection d'avec le réel (cette « demande sociale » honnie).

Dernier évènement en date le DIRECCTE d'Auvergne-Rhône-Alpes, suivi par d'autres, en violation manifeste de la Convention 81 demande aux agents (suite à un remontage de bretelle du cabinet pour de « mauvais » chiffres) d'arrêter toutes leurs activités pour réaliser en six semaines 1269 interventions en PSI. Priorité absolue, objectif unique suspension de toute autre activité et remontée des noms de celles et ceux qui ne respecteraient pas cet ordre ! La voilà leur « politique travail » !

Macron, Pénicaud : l'inspection du travail les dégoûtent... Qu'ils dégagent !

A cette logique désincarnée et violente s'ajoute un dégoût pour l'inspection de la part de notre hiérarchie. Venant de la DRH de Danone/ministre du travail, qui qualifie de grève l'exercice légitime d'un droit de retrait, cela ne nous étonne pas une seconde. « Qu'elle dégage » est notre seul mot d'ordre la concernant !

Dans la même veine le courrier de la DGT, notre bienveillante autorité centrale, fait l'effet d'une douche froide : nos courriers d'observations (qui représentent au passage plus de 95% de nos suites à contrôle) n'engagent que nous et n'ont pas de caractère contraignant. Autrement dit : vous pouvez les jeter à la poubelle.

C'est ce même dégoût que l'on retrouve de la part de Macron. Celui-ci, au récent forum annuel de BPI France, encourage les chef-fes d'entreprise à se saisir du "droit à l'erreur" vis-à-vis de nos services pour éviter d'être sanctionné dès le premier manquement en déclarant : « Vous pouvez le dire de ma part : quand quelqu'un arrive et pour la première fois vous met la douille, vous dit je vous mets tout de suite les pénalités plein pot, vous pourrez lui dire, j'ai vu le président de la République, il nous a dit qu'il y a le droit à l'erreur ! S'ils ne sont pas au courant vous m'écrivez ! Et ce sera corrigé ! ». Même constat même mot d'ordre : « qu'il dégage » !

suite au verso →

**Le 5 décembre 2019 : premier jour de grève !
Pas un service d'inspection du travail ouvert !**

Et la liste est longue de l'appel au fichage par le DGT adjoint des agents ne remplissant pas ou mal Wiki'T, aux intérimis structurels qui n'en finissent plus, en passant par les interventions intempestives de la Ministre ou de la DGT dans des dossiers de collègues...

Et demain ? On vous évite le nouveau rapport en cours de la cour des comptes qui, après celui de 2016 où l'Inspection y était définie comme un corps « a »-hiérarchique (sic !), viendra bientôt nous épingler mais... avec bienveillance comme pour la SNCF !

Quant à la perspective d'une intégration dans les DDI sous la coupe des préfet-es elle va, sans conteste, changer le curseur des influences et autres pressions qui vont là aussi porter atteinte à notre activité. La question se pose également des moyens humains et matériels qui seront alloués à l'Inspection du travail dans la nouvelle organisation où il est fort à craindre que, à la faveur de la fusion des BOB, les moyens actuellement dédiés à l'inspection ne soient redéployés vers d'autres missions jugées prioritaires. Mais c'est un changement de curseur, pas de matrice. La DGT et les DIRECCTE, loin de protéger, ont été les gardes chiourmes du nouveau système d'inspection du travail en menaçant, sanctionnant (code de déontologie et déclaration d'intérêts à l'appui) avec cette même volonté malsaine de corseter nos services, de contrôler et de limiter notre action.

Rien à attendre du ministère, de la DGT, de la justice... Ne comptons que sur nous !

Reste pourtant une constante qui traverse les décennies : de la circulaire « ferme ta gueule » en 1999 aux 6 années de procédure de l' « affaire Tefal » une chose est sûre : les agent-es n'ont rien à attendre ni du ministère, ni de la DGT, ni de la justice.

Nous ne devons compter sur nous, sur notre capacité à nous mobiliser en lien avec les syndicats qui combattent pour les droits des salarié-es, à nous défendre et à nous exprimer publiquement sur tous les sujets au cœur de notre métier, à commencer par le droit à la retraite ! Dès la réception des instructions scandaleuses de MM Bénévise et compagnie, les agent-es se sont mobilisé-s dans les régions concernées, ont envahi les réunions de direction, se sont mis en grève le 18 novembre, l'obligeant à reculer. Amplifions ces résistances !

Dans le cadre de l'appel interprofessionnel CGT-FO-FSU-Solidaires et des organisations de jeunesse, le 5 décembre nous serons dans la rue, en grève !

Nous appelons à la tenue d'assemblées générales de grévistes le 6 sur l'ensemble des UD/UR pour décider de la suite de la mobilisation et de sa reconduction afin de l'inscrire dans la durée.

Dans ces AG les militants CGT porteront la question des moyens d'action (par exemple dans le 91 et le 93 les collègues ont décidé la mise en œuvre d'un boycott des intérimis... ailleurs des boycotts ciblés par exemple sur les plans d'action prioritaires existent) et soumettent au débat des collègues un plan de mesures urgentes pour sauver nos services.

